

Il est évident que, lorsque nous louons des actions, nous ne considérons que les motifs qui les engendrent et nous tenons ces actions pour des signes ou des indices de certains principes présents dans l'esprit ou dans le tempérament. L'accomplissement de l'action n'a aucun mérite. C'est au-dedans qu'il faut chercher pour découvrir la qualité morale. Cela, nous ne
5 pouvons le faire directement et, par conséquent, nous fixons notre attention sur les actions comme sur des signes extérieurs. Mais ces actions sont encore considérées comme des signes, et l'objet ultime de notre éloge et de notre approbation est le motif qui les a engendrées.

De la même manière, quand nous exigeons un acte ou quand nous blâmons une personne de ne pas l'avoir accompli, nous supposons toujours qu'en une telle situation, un homme
10 devrait être influencé par le motif correspondant à cet acte et nous considérons qu'il est vicieux de sa part d'être indifférent à ce motif. Si, à l'examen, nous découvrons que le motif vertueux était encore puissant en son cœur, bien qu'entravé dans son exécution à cause de circonstances inconnues de nous, nous retirons notre blâme et nous l'estimons tout autant que s'il avait réellement accompli l'acte que nous exigeons de lui.

Il apparaît, par conséquent, que toutes les actions vertueuses tirent uniquement leur mérite de motifs vertueux et sont considérées purement comme des signes de ces motifs. Je conclus de ce principe que le motif vertueux premier, qui confère un mérite à une action, ne peut
15 jamais être un souci de la vertu de cette action (*a regard to the virtue of that action*), mais doit être quelque autre motif ou principe naturel. Supposer que par lui-même, le souci de la vertu de l'action puisse être le premier motif qui l'a produite et l'a rendue vertueuse, c'est raisonner
20 en cercle. Avant nous puissions avoir un tel souci il faut que l'action soit réellement vertueuse et que cette vertu procède de quelque motif vertueux : en conséquence, il faut que le motif vertueux soit différent du souci de la vertu de l'action. Un motif vertueux est nécessaire pour rendre une action vertueuse. Il faut qu'une action soit vertueuse pour que nous puissions nous
25 soucier de sa vertu. Un motif vertueux doit donc précéder ce souci.

David Hume, *Traité de la nature humaine*, (1740), Livre III « De la morale », Partie 2 « De la justice et de l'injustice », Section 1 « La justice est-elle une vertu naturelle ou artificielle ? », §2-4.